

DEPARTEMENT DE LA REUNION
VILLE DU PORT



**EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

SÉANCE DU MARDI 4 JUILLET 2017

L'AN DEUX MILLE DIX-SEPT, le mardi quatre juillet, le Conseil municipal du Port s'est réuni à la Mairie, après convocation légale sous la présidence de Mme Paulette Lacaptia 1^{ère} adjointe.

Nombre de conseillers
en exercice : 39

Secrétaire de séance : Mme Anne Laure Boyer.

A l'ouverture de la séance

Nombre de présents : 27
Nombre de représentés : 08
Nombre de votants : 35

Étaient présents : Mme Paulette Lacaptia 1^{ère} adjointe, Mme Dalila Mahé 2^{ème} adjointe, M. Bernard Robert 3^{ème} adjoint, Mme Annie Mourgaye 5^{ème} adjointe, M. Fayzal Ahmed Vali 6^{ème} adjoint, Mme Annick Le Toullec 8^{ème} adjointe, M. Armand Mouniata 10^{ème} adjoint, M. Sergio Erapa 11^{ème} adjoint M. Faustin Galaor, M. Jean Paul Babef, M. Ludovic Latra, M. Jean-Bernard Gaillac, Mme Danila Bègue, M. Alain Iafar, M. Jean-Hubert M'Simbona, M. Wilfrid Cerveaux, Mme Dorisca Tiburce, Mme Karine Infante, M. Brandon Incana, Mme Bibi-Fatima Anli, Mme Anne-Laure Boyer, Mme Sabine Le Toullec, Mme Mémouna Patel, M. Daniel Vassinot, M. Henry Hippolyte, M. Patrick Jardinot, Mme Valérie Auber.

OBJET

Affaire n°2017-085
**PROTOCOLE TRANSACTIONNEL
ENTRE LA VILLE DE LE PORT
ET LA SEM GEM'PORT
DES MASCAREIGNES**
AVENANT N°1

Absents représentés : M. Olivier Hoarau Maire (par Mme Paulette Lacaptia), Mme Jasmine Béton 4^{ème} adjointe (par M. Bernard Robert), M. Jean-Claude Maillot 9^{ème} adjoint (par Mme Annie Mourgaye), Mme Sonia Bitaut (par M. Alain Iafar), Mme Brigitte Laurestant (par M. Jean-Hubert M'Simbona), Mme Karine Mounien (par Mme Annick Le Toullec), Mme Catherine Gossard (par M. Sergio Erapa), Mme Mikaëla Latra (par M. Wilfrid Cerveaux).

NOTA / Le Maire certifie que :

- la convocation du Conseil Municipal a été faite le 27 juin 2017 et affichée le 28 juin 2017.

Arrivé (s) en cours de séance : M. Sergio Erapa à 17h08, Mme Mémouna Patel à 17h16.

- le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le : 25 JUIL 2017

Départ (s) en cours de séance : Néant.

Absent (s): Mme Cala M'Rhéhourri 7^{ème} adjointe, M. Hary Auber, M. Patrice Payet, Mme Firose Gador.

LE MAIRE



Olivier HOARAU

.....
.....

Affaire n°2017-085

**PROTOCOLE TRANSACTIONNEL ENTRE LA VILLE DE LE PORT ET LA SEM
GEM'PORT DES MASCAREIGNES – AVENANT N°1**

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la circulaire du 6 avril 2011 relative au développement du recours à la transaction pour régler amiablement les conflits ;

Vu la délibération n°2015-040 du 07 avril 2015 relative au protocole transactionnel entre la commune de Le Port et la Sem Gem'Port des Mascareignes,

Vu le rapport présenté en séance le 4 juillet 2017 relatif l'avenant n°1 au protocole transactionnel entre la Ville de Le Port et la Sem Gem'Port des Mascareignes,

Mme Lacpatia, Mme Infante, Mme Boyer, M. Vali et M. Mouniata ne prennent pas part au vote.

Après en avoir délibéré et à la majorité (2 oppositions : Mme Auber et M. Jardinot et 4 abstentions : M. Hippolyte, M. Vassinot, Mme Patel, Mme Le Toullec),

DÉCIDE

Article 1 : d'approuver la signature de l'avenant n°1 au protocole transactionnel entre la Ville de Le Port et la SEM GEM PORT des Mascareignes pour un montant de 106 265,83 €, portant ainsi à 641 993,63 € le montant de l'indemnité transactionnelle intervenant en règlement de cette affaire,

Article 2 : d'autoriser le Maire ou tout adjoint habilité à signer le protocole joint en annexe et tous les documents afférents à ce rapport.

**POUR EXTRAIT CONFORME
LE MAIRE**



Olivier HOARAU